



**Saint-Constant**

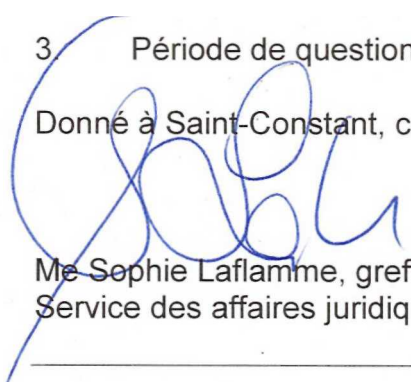
## AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Mario Arsenault.

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la greffière qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue à l'hôtel de ville (par présence ou par vidéo conférence) sans la présence du public, tel que permis par l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le mardi 5 mai 2020 à 18h, et que les sujets suivants seront pris en considération :

1. Mandat à une firme d'avocats – Recours en outrage au tribunal;
2. Restructuration – Service de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et du développement économique;
3. Période de questions.

Donné à Saint-Constant, ce 1<sup>er</sup> mai 2020.

  
Me Sophie Laflamme, greffière  
Service des affaires juridiques et greffe

---

La séance sera enregistrée. L'enregistrement audio sera rendu publique, dès que possible.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à l'adresse courriel suivante :

[greffe@saint-constant.ca](mailto:greffe@saint-constant.ca)

Le procès-verbal sera également mis en ligne dans les meilleurs délais.